



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2025 DU 05 MAI 2025
POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DU SITE ABRITANT LES BUREAUX DE
L'IMMEUBLE SIEGE DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL SIS A
HIPPODROME YAOUNDE.

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINEPAT/MINSEP/ANAFOOT
IMPUTATION : 60 16 191 0 32000001 464106
EXERCICE : 2026

1 – Objet :

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet l'exécution des travaux de securisation du site abritant les bureaux de l'immeuble siège de l'Académie Nationale de Football is au quartier hipodrome à Yaoundé.

2 – Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un seul lot et concerne essentiellement :

- Travaux préliminaires ;
- Construction d'une barrière ;
- construction d'une guerite ;

3 – Allotissement

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'offres sont en un seul lot.

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Soixante Millions (60 000 000)** de Francs CFA toutes taxes comprises.

5 – Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois.**

6 – Participation et Origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

7 – Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINEPAT/MINSEP/ANAFOOT

IMPUTATION : 60 16 191 0 32000001 464106

EXERCICE : 2026

8-Mode de soumission.

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés

publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **un million deux cent mille (1 200 000) francs FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, timbrée et acquitté à la main entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission doit être accompagnée d'un récépissé de dépôt de consignation timbré de la caisse de consignation CDEC.

L'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations, attestant du dépôt dans son compte des sommes requises en numéraires au titre du cautionnement, entraîne le rejet du cautionnement et l'élimination du soumissionnaire en phase de passation du marché.

Sous peine de rejet, tout cautionnement est élaboré suivant la forme et le modèle contenus dans le dossier de consultation des entreprises et revêtu des mentions ci-après :

-la référence du cautionnement ;

-la désignation du Maître d'Ouvrage ;

-la référence et l'objet du dossier de consultation du marché ;

-La signature du responsable de l'établissement bancaire ou de l'établissement financier émetteur ;

-la mention écrite de la main de la caution, en toutes lettres et en chiffres, de la somme maximale garantie couvrant le principal, les intérêts et autres accessoires, attestant de son engagement irrévocable à se subroger à première demande au soumissionnaire ou titulaire du marché, en cas de défaillance de celui-ci au titre de celles de ses obligations qui sont couverts. En cas de différence entre le montant de la somme en chiffres et le montant de la somme en lettres, le cautionnement vaut pour le montant de la somme exprimée en lettres ;

-la durée de validité du cautionnement.

10 – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngoussou-Yaoundé au Département de l'Administration et des Finances porte n°102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : **CIPMANAFOOT@yahoo.com**, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11 – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngoussou-Yaoundé au Département de l'Administration et des Finances porte n°102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : **CIPMANAFOOT@yahoo.com**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent Mille) Francs CFA**, payable à la BICEC au CAS ARMP contre quittance représentant les frais d'achat du dossier.

12 – Remise des offres :

Chaque cotation, rédigée en français ou en anglais sera déposé sur la plateforme Coleps au plus tard le **24 JUIN 2026 à partir de 13 heures précises.**

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible

« copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

N.B : Taille et format des fichiers Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.]

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

13 – Recevabilité des Plis.

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non conforme au mode de soumission ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission accompagné par le recu de depot timbré de la CDEC et cette caution devra etre délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14 – Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le **24 JUIN 2026** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'ANAFOOT, sise à « Ngoussou », à partir de **14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une

personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15 – Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

❖ CRITERES ELIMINATOIRES

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a) de l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbrée et acquitté à la main à l'ouverture des plis accompagné du récépissé de dépôt de la caisse de consignation timbré CDEC;
- b) de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (**Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics**) 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
- c) Fausse déclaration manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée ;
- d) Du non-respect de 21/26 des sous-critères des critères essentiels ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre administrative).
- f) Du non respect du format des fichiers ;
- g) L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- h) L'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (pick-up);
- i) L'absence d'un élément de l'offre financière (lettre de soumission, BPU, DQE) ;
- j) L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- k) L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales ;
- l) Du non respect du modèle de soumission ;
- m) De l'absence à l'ouverture des offres d'une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »,
- n) De l'absence de l'attestation de catégorisation

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **21 OUI** sur **26** a la grille d'évaluation seront admises à l'analyse financière.

❖ CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) La présentation de l'offre(05 oui) ;
- b) Références de l'entreprise(01 oui) ;
- c) Absence d'une capacité financière d'au moins 20 millions de Francs CFA(01 oui) ;
- d) Personnel technique de l'entreprise(06 oui) ;
- e) Matériel de chantier à mobiliser(04 oui) ;
- f) La méthodologie(04 oui) ;
- g) Visite du site (02 oui) ;
- h) Planning d'exécution des travaux (01 oui) ;
- i) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, cachetés, datés et signés) (02 oui) ;

16-Attribution du marché :

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du DAO et l'offre financière sera évaluée **la moins disante**.

17 – Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

18 – Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Département de l'Administration et des Finances de l'ANAFOOT porte n°102 sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngoussou-Yaoundé BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237)222211409/22221 14 15, Email : **CIPMANAFOOT@yahoo.com**. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l'ARMP <http://www.armp.cm>

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics aux numéros (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numero 1517 et au Directeur Général de l'ANAFOOT au numéro 694 925 977.

Yaoundé, le **05 MAI 2026**

Le Directeur Général

COPIE :

- ✓ Autorité Chargé des Marchés Publics(MINMAP)
- ✓ ARMP (pour publication et archivage)
- ✓ DG/ANAFOOT
- ✓ Président/CIPM/ANAFOOT (pour information)
- ✓ Affichage-chrono (pour information)





CALL FOR TENDERS

OPEN NATIONAL TENDER FOR INVITATION

N°004/AONO/ANAF/FOOT/CIPM/2026 OF 05 May 2026 FOR THE SECURING THE SITE HOUSING THE HEADQUARTER BUILDING OFFICES OF THE NATIONAL FOOTBALL ACADEMY AT HIPPODROME IN YAOUNDE.

Project Owner: General Manager of National Football Academy - **Financing:** ANAF/FOOT/MINSEP Public Investment Budget-2026 Financial year -**Allocation:** 60 16 191 0 32000001 464106

1 – Purpose

This present National Invitation to Tender has for object to the execution of securing the site housing the headquarter building office of the National Football Academy at Hippodrome in Yaoundé.

2 – Scope of Service

The services that are the subject of this invitation to tender consist in the rehabilitation/extension works for the building headquarters of the national football academy at Yaoundé hippodrome.

- Preliminary work – Installation of site;
- Earthworks;
- Constructions of a guardhouse

3- Allotment

The services subject of this invitation to tender will be made in a single lot.

4 –Estimated cost

The estimated cost of the services is **Sixty Million (60 000 000)** CFA Francs.

5-Estimated execution deadline

The deadline of execution as provided for by the contracting to carry out the work is **three (3) months**.

6 – Participation and origin

Participation in this invitation to tender is opened on equal conditions to the national companies group having good understanding of civil engineering.

7 – Funding

Works relating to the present call for tenders are financially supported by the Public Investment Budget MINSEP/ANAF/FOOT Financial Year 2026. **Allocation: 60 16 191 0 32000001 464106**

8-Submission method

The submission method chosen for this consultation is online.

9-Bid bond

Each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond of **1 200 000 (One Million and two hundred thousand)** CFA Francs established by a first-rate financial institution approved by the Minister in charge of Finance and listed in the piece 14 of the DAO

Any other required administrative documents must be produced as original documents and photocopies certified as authentic by the issuing authority within the last three months or should be currently valid, according to the listing provided for in the special rules of the tender, otherwise they shall not be accepted.

Any bid that does not comply with the specifications of this invitation to tender shall be excluded from the technical analysis. This concerns the absence of a provisional guarantee issued by a well-established bank licensed by the Ministry in charge of Finance or non-compliance with the model tender file documents shall not be accepted.

10 – Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Contracting Authority's services, situated at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde, at the Department of Administration and Finance, Room n°102, P.O. Box 5958 Yaounde, Telephone :(+237)222211409/222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com, as soon as this notice is published.

The soft copy may equally be consulted on COLEPS' platforms <https://www.marchespublics.cm> and <https://www.publiccontracts.cm>, on the ARMP website (www.armac.cm).

11 – Acquisition of tender file

The consultation file drafted in English or French may be obtained from the Contracting Authority's services at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde at the Department of Administration and Finance, P.O.Box 5958 Yaounde, Telephone :(+237)222211409/222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **100,000 (one hundred Thousand)** CFA Francs, payable to BICEC,CAS-ARMP

12 – Submission of Bids

Each bid drafted in English or French. ,should be deposited on line not later than **24 JUNE 2026 at 01 pm local**

- **For online bidding**, the quotation shall be forwarded by the bidder on the COLEPS platform latest the . A copy of the quotation recorded on a USB key or CD/DVD shall be forwarded in a sealed envelope with the clear and readable inscription "backup copy", added to the inscription above within the deadline set.

NB: Size and format of files

For online bidding, the maximum size of documents that will transit on the platform and representing the bidder's offer shall be the following:

- 5 MB for the Administrative file;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer. The following formats are accepted:
- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

(The bidder shall use compression software in order to eventually reduce the size of the files to be forwarded.)

13-Admissibility of Bids

Administrative documents and technical and financial bids must be submitted in different and separate sealed envelopes.

The following shall be inadmissible by the Project Owner:

- *Bids received beyond the date and time for submission;*
- *Bids non compliant with bidding method;*
- *Bids without indication on the identity of the invitation to tender;*

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Tender File shall be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond with the copy of the receipt of CDEC and it issued by a first- category body or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public contracts or failure to comply with the model documents in the tender documents shall result in the outright rejection of the tender without any other procedure. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond submitted by a tenderer during the tender opening session shall be inadmissible.

14 – Opening of Bids

Administrative documents and technical be opened on the **24 JUNE 2026 at 2 pm prompt** by the Tender Board of ANAFOOT in the ANAFOOT/TB Conference Hall at the 1st floor of the headquarters in Ngoussou-Yaounde. Only bidders may take part in the opening session or be represented by only one person duly mandated and having good knowledge of the file.

Under pain of rejection, the documents required in the administrative file must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the stipulations of the Special Regulations. They must be less than three (3) months old from the original date of submission of tenders or have been drawn up after the date of signature of the tender notice.

In case of the absence or non-conformity of any document in the administrative file at the bids opening session after a period of 48 hours granted by the Board, the bid shall be rejected.

15 – Evaluation criteria

The Bids shall be evaluated according to the following main criteria:

❖ Eliminatory criteria

The non-respect of these criteria shall head to a simple rejection of the bidder. The include:

- a) The absence or non-conformity of the bid bond accompanied with the receipt of CDEC stamp and signed;
- b) Incomplete administrative file or non-compliant administrative documents after the regulatory deadline of 48 hours;
- c) False declaration or forged document;
- d) Non satisfaction of 21/26 of sub criteria of essential criteria;
- e) Absence of a declaration on the honor that the company has not abandoned any contract linked to the public order or certificate of non – exclusion from public contracts issued by the Public Contract Regulator Agency;
- f) Omission to quantified a price in the financial offer;
- g) Absence of own or hired minimum equipment(pick-up);
- h) Absence of an element in the financial offer (submission; BPU; DQE);
- i) Absence of integrity charter dated and signed;

- j) Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
- k) The non respect of submission offer;
- l) The failure of back-up copy in USB key and mentioned above “back-up copy”
- m) Failure to comply with bids file format;
- n) Absence of grading certificate

❖ **Essential Criteria**

The evaluation of the technical bids will be made according to the binary system (yes / no) on the basis of essential criterion below:

- a) Presentation of bid;
- b) References of the company;
- c) Financial capacity of an amount of twenty million (20 000 000) CFA Francs;
- d) Visit if site;
- e) Technical staff of the company;
- f) Methodology;
- g) work planning;
- h) Equipment of company;
- i) Booklet of Special Technical Clauses (CCTP) and Booklet of Special Administrative Clauses (CCTP) initialed on each paraph, signed and dated at the last.

Only tenders that will have obtained 21 YES out of 26 shall be qualified for financial analysis.

16 – Contract award

The contract shall be awarded to the bidder who presents a technically consistent being the best bidder on the following conditions.

17 – Duration of validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

18 – Further information

More information may be obtained at the Department of Administration and Finance of ANAFOOT, Room n°102 situated at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde-P.O. BOX 5958 Yaounde, telephone : (+237) 222 211 409 / 222 211 415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com. com or online on the COLEPS platform at the addresses <https://www.marchespublics.cm> and <https://www.publiccontracts.cm>

19 – Fight gainst corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the ANAFOOT at [694308067](tel:694308067) and ARMP .

Copies:

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP)
- ARMP (for publication and archiving);
- DG/ANAFOOT ;
- Chear person /CIPM/ANAFOOT (for information) ;
- Notice board (for information) ;
- Posting

Yaoundé, the 05 MAI 2026
 The General Manager

Ngachou